

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED. ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 3 10 88, tél. adm. et publ. (039) 3 10 87 CCP 23 - 313 - Lausanne: Saint Pierre, tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Argand 4, tél. (022) 32 42 40, CCP 12 2715 - ABONNEMENTS 1 mois Fr. 3,50, 3 mois Fr. 10, - 6 mois Fr. 20, - 1 an Fr. 40, - LE NUMÉRO 30 ct Directeur René Maylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt Rédacteurs Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds) Octave Heger (Lausanne) Louis Piquet (Genève)

L'ABSTENTIONNISME

2. D'ABORD, TIRONS TOUS À LA MÊME CORDE

Dans notre premier article nous avons mis en évidence l'excellent rapport de l'Association Union Famille-Ecole qui propose la formation civique des futurs citoyens et citoyennes afin de mieux leur inculquer le sens de leurs responsabilités à l'égard de la communauté dont ils sont membres; «chacun étant solidaire de chacun». Chaque individu se doit donc de prendre, aussi jeune que possible, conscience qu'il n'y a pas de droits sans devoirs. Le lecteur l'aura compris cette prise de conscience ne doit pas se faire de l'unique point de vue politique, mais aussi sur les plans syndical et coopératif. L'on veut fort justement former l'esprit civique des jeunes; dans la même perspective ils doivent apprendre la solidarité dans le métier, dans la vie de tous les jours et sur le plan économique. Combien de jeunes (il y a malheureusement trop de moins jeunes aussi, réd.) se préoccupent peu ou pas de leurs devoirs de salariés, alors qu'ils jouissent de tous les droits et avantages obtenus par leurs aînés au prix d'âpres luttes: vacances, jours fériés payés, réduction de l'horaire de travail, protection du salaire minima, etc... Cette éducation-là va de pair avec la formation civique comme le développement de l'esprit coopératif. Les organisations syndicales et économiques auront donc, cela va de soi, voix au chapitre avec ceux qui devront mettre sur pied l'éducation et la formation civique de la jeunesse.

En général, tout le monde s'accorde à dire que l'abstentionnisme est un égoïste, il se moque des affaires de la collectivité dont il entend tirer le maximum de profit sans rien apporter lui-même à l'édifice commun. Cet égoïste est le frère jumeau de celui qui bénéficie de tous les avantages professionnels sans payer sa quote-part de cotisations. C'est à détruire cet esprit égoïste que doivent s'employer ceux qui veulent combattre l'abstentionnisme sous toutes ses formes; c'est

dans ce sens que nous comprenons les efforts de l'association UFE, qui va plus loin encore, puisque reprenant la déclaration de M. Jacques Mühlethaler intitulée «L'Ecole... instrument de la paix», jointe à son rapport, elle préconise l'éducation au-delà de nos institutions, par l'enseignement de la compréhension des autres peuples et par là encourager le sens de la solidarité internationale comme moyen de cultiver l'esprit civique et la tolérance, pour s'ériger contre la violence et la guerre. Enfin, dans une annexe au rapport de UFE, M. J.-P. Guignat, instituteur, expose très succinctement son essai de «la démocratie à l'école» et comment il est devenu pour ses élèves un entraîneur et non plus un «enseignant». On reparlera très certainement de cette expérience, la TV romande ayant tourné récemment un film de cette classe. Mais revenons au centre du problème de l'abstentionnisme pour regretter une ou deux ombres dans le rapport de l'UFE. En effet, pourquoi faut-il que dans un rapport à l'ensemble positif, apporter de l'eau au moulin de ceux qui sont abstentionnistes par principe. Pourquoi généraliser en reprenant les arguments avancés par les «égoïstes» sur «la veulerie des partis politiques» sur «la forme outrancière de leur propagande», sur leur façon «de déformer les faits» etc. Se figure-t-on qu'il n'existe ni outrance, ni veulerie dans les pays qui connaissent une forte participation des électeurs et électrices? (Angleterre, Autriche, Belgique, Italie, USA, etc.) pour ne reprendre que des pays connaissant la compétition entre deux ou plusieurs groupes politiques. On peut même écrire que c'est là où existe «la forme outrancière de la propagande» la plus poussée que la masse électorale se dérange le plus.

A propos des élections judiciaires ce n'est guère mieux. Chacun est d'accord pour déplorer le système ge-

nevois. Des projets ont été déposés au Grand Conseil en vue de remédier à l'état de choses, mais de là à écrire: «on dit avec justesse (c'est nous qui soulignons, réd.) à ce propos: les magistrats sont imposés par les partis et non choisis selon leurs capacités». Qu'on le dise est une chose, qu'on le dise avec justesse en est une autre. Le soussigné, intéressé à temps très partiel à des fonctions dans une instance du pouvoir judiciaire n'entend pas épiloguer sur la question, il serait mal placé pour le faire. Mais s'il est évident que d'autres juges seraient tout aussi capables que ceux qui sont en fonction, il est non moins évident que ce n'est pas au travers du système défectueux et déjà ancien prévu par la Constitution qu'il convient de s'en prendre aux partis ou aux juges en fonction. L'absence de compétition n'est certes pas totalement étrangère au désintéressement populaire, puisqu'en 1960 il y avait eu 12,5% de participation avec compétition pour trois sièges contestés aux socialistes par les libéraux, alors que sans compétition ce taux est tombé à moins de 3% en avril de cette année.

Ces ombres au rapport de l'UFE sont regrettables et inutiles, surtout dans un rapport qui plaît par le sens réaliste qu'il donne à la formation civique, laquelle est de nature, du moins espérons-le, à éveiller l'intérêt des futurs électeurs et électrices pour les affaires publiques.

Pour nous autres socialistes notre rôle est tout tracé. Nous nous pencherons avec attention et intérêt sur tout ce qui sera mis en œuvre pour combattre l'abstentionnisme sans cependant oublier que nous avons à réveiller de plus en plus l'intérêt du monde du travail pour la chose publique en nous mettant les uns et les autres toujours plus à son service.

L. P.

1 Voir notre journal du 7 août 1966.

Ingenieurs Valaisan

Un constructeur de téléphérique valaisan a installé, pour gagner sa villa située sur un gros bloc de rocher dominant Sion, un petit funiculaire fonctionnant sur câble et amenant quatre personnes ou 500 kg. de bagages à la porte de la maison, 28 mètres plus haut. Ce «téléfuniculaire» privé, le premier de ce genre au monde, est mû par un moteur électrique et dispose d'un système de sécurité qui, en cas de rupture du câble tracteur, freinerait automatiquement la cabine sur les quatre câbles porteurs.



NOUVELLES SUISSES

L'INDICE DES PRIX: PAS DE HAUSSE

L'indice suisse des prix à la consommation calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, qui reproduit l'évolution des prix des principaux biens de consommation et services entrant dans les budgets familiaux des ouvriers et employés, s'inscrivait à 225,0 points à la fin de juillet, soit au même niveau que le mois précédent. L'indice général des prix a dépassé de 4,6% le chiffre atteint un an auparavant (215,2).

Stalden: Les causes de la catastrophe

Les causes de la catastrophe de Stalden, survenue dans la nuit de samedi à dimanche, sont maintenant connues. Une forte crue de la Viège, qui s'est manifestée soudainement et de manière imprévisible, a fortement élevé le niveau du bassin de l'Aletsch S.A., qui n'a pu être contrôlé rapidement. La masse d'eau contenue dans le bassin d'accumulation a doublé de

volume et s'est déversée avec force dans les galeries, tandis que le portail, à la suite de réparations, n'avait pas été fermé. C'est alors que la coulée d'eau et de boue gagna le village de Stalden et que d'énormes dégâts furent causés. La S.A. Aletsch prendra naturellement toutes les mesures possibles pour éviter à l'avenir de tels accidents.

Zoug: Quatre hommes meurent asphyxiés

Le petit village zougais d'Oberwil a vu se dérouler mercredi après midi une tragédie, qui a fait quatre victimes, dont un père et son fils. MM. Clemens Ott, né en 1920, et Karl Widmer, né en 1943 travaillaient au nettoyage de la pompe à purin. M. Widmer, qui se trouvait dans la grange, près de l'installation de pompage, tomba, pour une raison inconnue, dans le purin. M. Ott voulut l'en retirer, mais incommode par l'odeur, y tomba lui aussi.

Son père, M. Leonhard Ott, né en 1893, après avoir dit à sa belle-fille

d'appeler un médecin, appela à l'aide le vacher, Ernst Schleiss âgé de 18 ans. Celui-ci, en tentant de sauver les deux hommes ensevelis, perdit l'équilibre, et tomba également dans le purin. Quant à M. Leonhard Ott, incommode par les gaz, il perdit connaissance et tomba aussi dans la fosse.

Les pompiers réussirent à retirer les quatre corps de la fosse, mais les médecins appelés d'urgence ne purent que constater le décès. Le juge d'instruction de Zoug a ordonné une enquête.

ÉNORME INCENDIE À AARAU

Mercredi, le feu a détruit le vieux moulin d'Aarau, qui avait été construit il y a un siècle et qui est encore aujourd'hui en exploitation. Activé par un vent violent, l'incendie a pris rapidement de l'extension. Plusieurs étages se sont effondrés.

Les locataires des maisons situées à proximité du sinistre furent évacués.

On a constaté des fissures dans les

murs des maisons directement menacées par le feu et des mesures durent être prises pour éviter l'écroulement de pans de murs.

Selon une première évaluation, les dégâts dépasseraient largement le million de francs, mais on ignore l'importance des stocks de mouture et de blé que le bâtiment renfermait. Bien des immeubles de la vieille ville ont été endommagés par l'eau.

À travers le pays vaudois

BUCHILLON: Collision de bicyclettes. — Mercredi, vers 16 h. 45, sur la route Etoy-Buchillon, M^{lle} F. Flachot, 20 ans, Française, en vacances à Buchillon, circulait à bicyclette en transportant un enfant de 8 ans sur le porte-bagages de sa machine. Le frère de cet enfant, 11 ans, suivait à bicyclette. Lors d'un dépassement, il accrocha le véhicule de M^{lle} Flachot, laquelle tomba sur la chaussée où elle resta étendue. Souffrant d'une commotion cérébrale et de nombreuses plaies au visage, elle a été hospitalisée.

en contre-bas. La conductrice de ce véhicule, qui s'apprêtait à dépasser une voiture en roulant sur le centre de la chaussée à trois voies, a été gênée dans sa manœuvre par une autre automobile qui arrivait en sens inverse, également sur la voie centrale. Souffrant d'une fracture du bassin, M^{me} Baumgartner a été transportée à l'Hôpital de Payerne. La voiture est démolie. On recherche l'autre conducteur.

PAYERNE: La dangereuse «piste centrale». — Mercredi, vers 13 h. 15, sur la route Berne-Lausanne, au débouché du chemin conduisant à la halte de Trey, une automobile bernoise, conduite par M^{me} M. Baumgartner, roulant en direction de Lausanne, a quitté la route, arraché un signal en béton et dévalé un talus

CHAVORNAY: Fracture du crâne. — A Chavornay, une automobile vaudoise est entrée en collision avec un cycliste. Sous l'effet du choc, ce dernier, le jeune André Ballif, âgé de 7 ans, a été projeté à plusieurs mètres. Souffrant d'une fracture du crâne, il a été transporté à l'Hôpital d'Orbe, puis transféré à l'Hôpital cantonal, à Lausanne.

Cela s'est passé dans notre pays

GENÈVE: Jambe arrachée. — A la suite d'une collision dans la nuit de mardi à mercredi, au carrefour du boulevard du Pont d'Arve et de la rue de Carouge, la passagère de l'un des véhicules a eu la jambe gauche arrachée au-dessus du genou. La malheureuse a été immédiatement transportée à l'hôpital. Il s'agit d'une employée d'un institut des environs de Carouge, M^{lle} E. Russo, 25 ans, de nationalité autrichienne.

GRISONS: Fin du camp des éclaireurs. — La cérémonie officielle de clôture du camp national des éclaireurs suisses au Domleschg s'est déroulée mercredi.

Les éclaireurs quitteront la région jeudi et vendredi dans 14 trains spéciaux, tandis que les cheftaines et d'autres catégories d'éclaireurs s'occuperont de remettre en état les lieux.

ZERMATT: Américain tué au Cervin. — Deux soldats de la base américaine de Sembach, en Allemagne fédérale, Roger King et Joseph St-Germain tentèrent mercredi l'ascension du Cervin par la voie normale. Alors qu'ils cheminaient sur le passage qui surplombe la face est, M. St-Germain (20 ans) perdit pied et roula dans le vide. Il fit une chute de plusieurs centaines de mètres et trouva la mort. Les deux jeunes n'étaient pas encordés.

ZURICH: Enfant noyé. — Le petit Beat Moser, âgé de 7 ans, se promenait le long de la Limmat, près de la maison de ses parents, à Dietikon (ZH), avec sa petite sœur, âgée de 5 ans. En jouant, le petit garçon tomba à l'eau et se noya. Bien que les recherches aient été aussitôt entreprises, on n'a pu retrouver le corps du garçonnet.

LOCARNO: Bijouterie cambriolée. — Mercredi matin, vers 5 heures, une bijouterie, située sur la place du collège Papio, a été cambriolée. Des inconnus, qui ont pris la fuite à bord d'une voiture, ont fracassé la devanture du magasin au moyen d'un crie et ont littéralement balayé la vitrine: presque toutes les montres et les bijoux. La valeur du butin n'a pas encore été établie, mais on parle de plusieurs milliers de francs. Il s'agit là du deuxième vol en l'espace de quelques mois, effectué au moyen d'un crie.

TUÉS A L'ÉTRANGER. — M. Hans Bissig-Albisser, 41 ans, employé des CFF, de Lucerne, se baignait dimanche avec sa femme et ses sept enfants sur une plage de la mer du Nord, en Hollande, où il passait ses vacances chez des amis. Un de ses enfants fut soudain emporté par une vague. Son père réussit à le ramener à la rive, mais il fut lui-même emporté par la vague suivante. Le malheureux coula sous les yeux de son fils.

Un touriste suisse a été mortellement blessé par un fourgon qui a dérapé sur l'autoroute du Soleil, dans les environs de Marzabotto et qui est allé finir dans un ravin, après une chute de 15 mètres. La victime est M. Franz Waegelin, de 21 ans, domicilié à Steckborn, en Thurgovie.

Berne: Une affaire qui se complique

Dans la nuit du 20 au 21 juillet, une automobile dans laquelle se trouvait une bonbonne d'acétylène explosait à Wabern près de Berne. L'enquête a établi que cette explosion était en relation avec une affaire criminelle. Quatre personnes ont déjà été arrêtées: un jeune instituteur de l'Oberland bernois, un apprenti, et deux frères

connus pour leur vie déréglée et dont l'un est récidiviste. Ils se faisaient passer pour commerçants.

L'enquête se poursuit hors des frontières du canton de Berne. L'affaire semble très grave, mais aucune autre précision n'est fournie actuellement.

CAVE DE RENENS

Rue de la Mèbre A. Ray
Téléphone 34 17 95

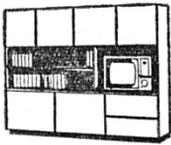
Offres spéciales :

	Le litre
Montagne	net 1.50
Vino da Pasto	1.60
Utiel	1.80
Jumilla	1.90
Rioja	2.—
Pelure d'oignon	2.—
Algérie sup.	2.30

Par 10 litres, rabais de 10 ct. par litre

Tous les vins, liqueurs, apéritifs

Service à domicile



Cette armoire murale est un véritable bijou avec ses portes, tous ses tiroirs et son agencement intérieur raffiné; elle ne coûte que

Fr. 980.—

à la Coopérative du Meuble.

Et il faut encore en déduire la précieuse ristourne Coop, comme pour chaque achat la Coopérative du Meuble est seule à vous l'accorder.

Coopérative du Meuble
Blél/Bienne
Aarbergstrasse 5
Tél. (032) 2 79 61
Lausanne
Rue de Genève 75
Tél. (021) 25 74 22



Sur quelques articles de Frédy Richard

On nous écrit de Vevey:

Je ne connais pas Frédy Richard. Peut-être est-il journaliste professionnel? Il a en tout cas les qualités et le talent des meilleurs d'entre eux. La race aussi.

Chaque jour, dans le restaurant joutant les bureaux de notre entreprise, je lis le «Peuple-La Sentinelle» et le Français que je suis y découvre souvent, avec plaisir, des articles traitant de la France et de ses problèmes. Et Dieu sait si elle en a! Il y a d'abord les articles tirés du «Populaire» ou d'autres encore (E. Maléus). Il s'agit là de points de vue à option politique généralement, qui sont bons pour la plupart. Mais il y a aussi les remarquables lignes de Frédy Richard. Je pense plus spécialement à «Civilisation des loisirs et citoyens esclaves» (à quand la suite M. Richard?), aux deux excellentes études relatives au «Marasme de l'industrie touristique française», à cette analyse très approfondie, quoique empreinte de trop de technicité à mon avis, sur le «Phénomène pied-noir». Et je m'en voudrais de passer sous silence deux autres articles de F. Richard parus au mois d'avril de cette année si je ne m'abuse. L'un, intitulé «Le Crapouillot sans Galtier-Boissière», nous fit découvrir (ou redécouvrir), aimer et mieux comprendre la vie tumultueuse et l'œuvre richissime du grand polémiste français. L'autre, sous le titre «Marcel Dassault en échec», fustigeait dans un style acéré et volontiers ironique les prétentions annexes de l'industriel milliardaire.

Le style de Frédy Richard a ceci d'admirable (l'opinion est ici subjective et personnelle mais elle est sans doute partagée par de nombreux lecteurs) qu'il marie harmonieusement un certain côté cartésien, rigoriste, charpenté avec un autre côté pénétrant, accrocheur, incisif, imagé. C'est surtout un style qui ne doit rien à personne, parce que dominé par une «griffe» personnelle qui n'imité pas et ne se laisse pas imiter. De plus, la vaste cluture de Frédy Richard

doublée d'une brillance et d'une facilité de plume assez exceptionnelles lui permettent d'aborder les sujets les plus diversifiés avec un égal bonheur.

Cependant, comme tous ceux qui écrivent beaucoup, votre collaborateur voit quelquefois surgir des détracteurs à l'horizon de ses lignes. Ainsi M. Claude Auroi, de Genève, n'a guère apprécié l'article de Frédy Richard traitant de la situation politique au Congo-Brazza («Brazzaville sous la coupe des Chinois», un papier qui semble avoir fait du bruit) et il accuse l'auteur de tenir des propos fallacieux lorsqu'il parle du régime de terreur qui règne là-bas... Je ne vais pas à mon tour m'immiscer dans le débat; le directeur du «Peuple-La Sentinelle», au travers de sa contre-réponse, a d'ailleurs fort bien montré la complexité extrême du problème africain. Et comme lui, je pense que personne, actuellement, ne peut prétendre au titre de «spécialiste de politique africaine». J'ai derrière moi onze longues années de pratique de l'Afrique (Algérie, Maroc, Congo-Léo, Congo-Brazza, Tchad, Gabon, Ghana, Ruanda, Somalie, Burundi, Togo, Iles Maurice, Cameroun) de sorte que sans présomption malvenue, mais fort de cette expérience et de mon grade universitaire, je pense pouvoir dire ici que les thèses présentées par M. Richard sont parfaitement soutenables et pas du tout déplacées dans les colonnes d'un journal de gauche. Mais peut-être eut-il été bien inspiré en précisant les dates de son périple africain, celles-ci revêtant une importance toute particulière quand il s'agit de cerner la réalité politique de ces pays, sans cesse agités par des fluctuations soudaines et imprévisibles.

En novembre 1965, l'éminent journaliste britannique Archie Caterwauling («Financial Times», «Sunday Telegraph») a donné à ce dernier journal un reportage retentissant dont le titre, que je traduis, était le suivant: «Des yeux bridés font trembler Brazzaville...» Je mentirais en déclarant que les considérations du reporter anglais rejoignent entièrement celles de F. Richard, mais il se trouve, oh surprise, que Caterwauling fait état du régime de terreur (oppressiv and dreadful) qui régnait dans la capitale du Congo ex-français à l'époque de son voyage. Alors?... M. Auroi ne m'en voudra donc pas d'être d'accord avec MM. Caterwauling et Richard plutôt qu'avec lui.

Charles-Edmond PITIER.
D^r ès sciences politiques.

Mémoire lausannois

Pharmacies d'office

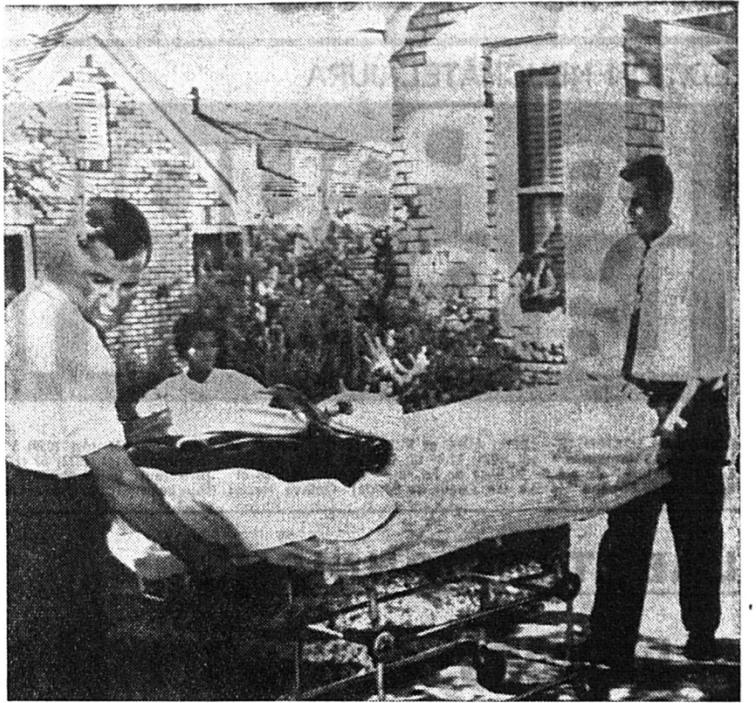
De 18 h. à 21 h. (samedi de 17 h. à 21 h., dimanche de 9 h. à 21 h.):
CHAULMONET, avenue Fraisse 6.
BISE, rue du Valentin 68 (Pontaise).

De 18 h. à 24 h.:
BULLEZ, rue de Bourg 30 (haut).
A l'exception des pharmacies de service, les pharmacies sont fermées le jeudi après midi.

Médecin de garde

Pour Lausanne, Prilly, Pully, centrale téléphonique des médecins No 23 18 23.

Après la tuerie d'Austin



Nous avons annoncé hier le drame qui s'est déroulé à Austin, au Texas, où, dans une crise de folie, l'étudiant en architecture Joseph Whitman (24 ans) a tué 13 personnes, dont sa femme et sa mère, et blessé 34 autres. Notre photo: la dépouille mortelle de la femme de l'assassin est transportée hors de sa maison. L'autopsie du dément, abattu par la police, a révélé une tumeur cervicale, responsable semble-t-il de son accès de folie.

A travers le pays vaudois

MONTREUX: Une création mondiale. — Soucieux de poursuivre son effort de renouvellement, le «Septembre musical» de Montreux a pu s'assurer cette année la création mondiale, le 6 septembre, d'une œuvre importante du compositeur zurichois Armin Schibler: «La Fête de Dyonisos», Métamorphoses ébriétaires pour grand orchestre, op. 75. Elle sera exécutée par le magnifique orchestre

de la Philharmonie de Prague, sous la direction de Wolfgang Sawallisch.

Le programme de ce concert du 6 septembre sera complété par l'exécution du «Concerto pour violon en ré majeur op. 77», de Brahms, par Wolfgang Schneiderhan. Il s'achèvera par celle des «Tableaux d'une Exposition» de Moussorgsky dans l'orchestration fameuse de M. Ravel.

Au bout du lac

1^{er} AOUT A MEYRIN. — Une foule de plus de 4000 personnes s'est rassemblée dans le Parc de l'école de Meyrin après l'arrivée d'un cortège conduit par la fanfare de Meyrin, qui avait parcouru quelques artères de la commune.

Tandis qu'un concert était donné par la fanfare, chaque participant recevait, dans le pot traditionnel la soupe aux légumes préparée par les Femmes paysannes.

M. Malnati, maire, M. l'archiprêtre Du Mont, puis M. Fernand Corbat, député, prononcèrent les discours de circonstance, ponctués par les airs patriotiques joués par la fanfare.

Sous l'expertise direction de M. C. Delfino un feu d'artifice magnifique réjouissait grands et petits.

Cette belle soirée, préparée avec la collaboration des sociétés communales, s'achevait autour des tables de la buvette tandis que se consumait le feu de joie.

Le Conseil administratif de la Commune du Grand-Saconnex a le regret de faire part du décès de

Madame

Blanche ELLÈS

mère de M. Henri Ellès, conseiller municipal.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

CINEMAS LAUSANNOIS

A.B.C. Tél. 22 35 52-53
14.30 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
Marqué par la vie, un homme va son chemin qui le conduit en enfer...
TENSION A ROCK CITY
R. Egan, D. Malone, C. Mitchell
Parlé français - Technicolor

Athénée Tél. 23 24 12
14.30 17.00 20.30 16 ans
Grande réédition d'un classique des films criminels
LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT
d'Alfred Hitchcock, le maître du suspense I
Grace Kelly, R. Milland, R. Cummings

Atlantic Tél. 22 11 44-45
14.30 17.00 20.30 16 ans
Une réédition sensationnelle - Chacun voudra voir ou revoir ce chef-d'œuvre
UN REVENANT
L. Jovet, G. Morlay, F. Périer, M. Moreno, L. Seigner, L. Tcherina

Bel-Air Tél. 23 55 12
14.30 17.00, 20.30 16 ans
Première vision - Parlé français
Courage sans bornes
LA BRIGADE SANS PEUR
Incroyable audace
S. Eaton, K. Scott, M. Chronopoulos
Six femmes décidées à tout, même à mourir en hommes!

Bourg Tél. 22 86 22
14.30-17.00-19.00-21.00 14 ans
On continue notre cycle du rire avec une sensationnelle réédition de Frank Capra
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES
(ARSENIC AND OLD LACE)
avec Cary Grant et Peter Lorre
Vers. orig., sous-titres franc.-alle.
Faveurs suspendues à 21.00

Capitole Tél. 22 51 32
14.30 17.00 20.30 16 ans
Première vision
Le film qui lève le voile sur le monde secret de Ray Charles
BALLADE EN BLEU
avec Tom Bell, Mary Peach, Dawn Addams - Parlé français

Cineac Tél. 22 74 99
Permanent: 14.00-23.00 18 ans
Un magnifique documentaire sur le Japon, les nuits de Tokyo... ses attractions... ses cabarets
LES NUITS DES GEISHAS
Hekura, la pêcheuse nue, Violated Paradise

Colisée Tél. 32 51 25
En français à 14.30-20.30 16 ans
En anglais à 17.15 (in english)
Le film extraordinaire de M. Cacoyannis
Anthony Quinn dans son meilleur rôle!
ZORBA LE GREC
avec Alan Bates, Irene Papas, Lila Kedrova - L'une des créations immortelles de notre temps!

Eldorado Tél. 22 16 12
14.30 17.00, 20.30 16 ans
Parlé français - Une passionnante aventure aux extraordinaires rebondissements
LE BAGARREUR DU PACIFIQUE
avec Burt Lancaster et Virginia Mayo
Une histoire vraie absolument incroyable!

Lido Tél. 23 21 44
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
Parlé français - En couleurs
Un film très drôle
OPÉRATION JUPONS!
Cary Grant et Tony Curtis

Metropole Tél. 25 62 22
14.30, 20.30 18 ans
Réédition - Parlé français
Un des plus palpitants films d'Eddie Constantine
VOTRE DÉVOUÉ BLAKE
Une action du tonnerre!
100 minutes de suspense... et de rire!

Moderne Tél. 26 28 77
14.30 17.00 20.30 18 ans
Un film d'une beauté bouleversante de Georges Franju
LA TÊTE CONTRE LES MURS
d'après le roman d'Hervé Bazin
avec P. Brasseur, P. Meurisse, A. Aimée

Montchoisi Tél. 23 55 32
15.00, 20.30 16 ans
Erstaufführung
Gunther Philipp, Georg Thomalla, Trude Herr in
MIT BESTEN EMPFEHLUNGEN
Ein gepfeffertes Spass - Ein turbulentes Lustspiel - Segelid Sie mit durch die Lachstürme!

Palace Tél. 22 18 30
14.30, 17.00, 20.30, 22.20 16 ans
La vie passionnée et les amours orageuses du grand peintre TOULOUSE-LAUTREC
MOULIN-ROUGE
Avec José Ferrer, Szasza Gabor, Suzanne Flon, Colette Marchand
Technicolor

Rex Tél. 23 45 31
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
Première vision
Rod Taylor dans un film de grande classe de John Ford
LE JEUNE CASSIDY
Technicolor - Parlé français
La difficile ascension d'un jeune rebelle, avec Julie Christie, Edith Evans, Michael Redgrave, Maggie Smith

ROMANDE 23 47 64
14.30 17.00 20.30 16 ans
Un chef-d'œuvre du cinéma français
QUAI DES BRUMES
L'inoubliable réalisation de M. Carné
J. Gabin, M. Morgan, M. Simon, P. Brasseur

City-Pully Tél. 28 69 69
20.30 16 ans
Seulement trois jours
Un western en technicolor, dramatique et explosif... avec des hommes dangereux et désespérés
L'APPAT
est tout puissant avec James Stewart, Janet Leigh, Robert Ryan, R. Meeker

Corso-Renens Tél. 54 00 55
20.30 16 ans
IL TRIONFO DI ROBIN HOOD

Madame Claude Margot-Rosselet, aux Brenets;

Monsieur et Madame Jean-Pierre Margot et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Claude MARGOT

que Dieu a repris à Lui le 2 août 1966.

L'incinération aura lieu à Lausanne, vendredi 5 août 1966.

Culte à la chapelle de l'hôpital, à 15 h. 30. Honneurs à 16 h.

Domicile mortuaire: chapelle de l'Hôpital cantonal, Lausanne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Dieu l'a donné;
Dieu l'a repris;
Que le nom de Dieu soit béni.

OFFRES D'EMPLOI

Manceuvres

pour travaux d'entretien dans usines modernes. Nationalité suisse; âge limite, 40 ans. Faire offres écrites au Département des travaux publics, rue de l'Hôtel-de-Ville 6, 1204 Genève.

Cantonniers et manceuvres

pour voirie et entretien chaussées. Nationalité suisse; âge limite, 40 ans. Faire offres écrites au Département des travaux publics, rue de l'Hôtel-de-Ville 6, 1204 Genève.

Après une faillite! L'initiative contre la spéculation foncière

ira-t-elle à fin contraire?

Nous avons déjà consacré plusieurs articles au journal «DM» qui a popularisé en Allemagne fédérale les examens comparatifs de produits. Ce journal était, selon la classification adoptée par «Le coopérateur suisse» (29 janvier 1966), «un des journaux, gérés selon des critères purement commerciaux, mais indépendants de l'influence des producteurs et des distributeurs, (qui) se consacrent entièrement à la publication de tests et autres analyses du marché». Contrairement à ce qu'affirment des informateurs annonçant cette faillite, nous ne croyons pas que les procès perdus soient la cause de la disparition de «DM». Son éditeur a, plus simplement, été grisé par le succès initial. Il a passé trop rapidement de la parution bi-mensuelle à la parution hebdomadaire, il a commis des erreurs d'appréciation en voulant devenir producteur de films et en lançant un hebdomadaire d'information générale, il n'a probablement pas su reconnaître assez rapidement l'évolution qui l'entraînait et redresser à temps la situation. Et maintenant «DM» ayant disparu, les consommateurs allemands sont-ils privés d'organe spécifique alors que leur attitude est devenue plus consciente? Il n'en est rien, heureusement! Le 16 décembre 1964 la «Stiftung Warentest» a commencé son activité. Le titre, que l'on pourrait traduire par «fondation pour l'analyse des marchandises» est celui d'une fondation de droit civil ayant la personnalité juridique. «Le coopérateur suisse», déjà cité, a présenté cette fondation qui est financée d'abord exclusivement par des subventions de la République fédérale. On espère pourtant qu'à partir de 1969 la fondation pourra se suffire en partie à elle-même grâce à ses propres recettes provenant notamment de la vente d'un périodique.

Ce périodique, «Der Test», dont nous avons annoncé en son temps la parution, nous est enfin parvenu. Nous avons sous les yeux, grâce à un lecteur rentré d'Allemagne, le numéro 4 de juillet 1966. C'est un beau cahier de 84 pages vendu 1,50 DM (environ 1 fr. 65). D'une conception typographique moderne, avec une couverture en plusieurs couleurs et, outre les pages blanches, un cahier intérieur de 40 pages imprimées en noir et bleu sur papier jaune pour les tests (examens comparatifs), cette revue a une présentation qui appelle la lecture.

En page 3, un texte présente le sujet principal du numéro: l'automobile: «douze millions d'autos roulent sur les routes allemandes. Elles consomment 15 milliards de litres d'es-

sence en 1966. Plus qu'auparavant. «Test» analyse cette offre d'essence et explique comment les gaz d'échappement peuvent être rendus moins nocifs. Les assurances paient 2 milliards et demi de marks pour des réparations et ce chiffre croît de 10% par année. «Test» donne des conseils aux conducteurs pour leurs relations avec les garagistes et les assurances et pose la question: «Pourquoi nos autos ne sont-elles pas plus sûres?»

Ces quelques mots, écrits en lettres grasses sur une page, donnent le ton. Nos lecteurs ont d'ailleurs trouvé un texte extrait de «Test» dans le numéro du 22 juillet de ce journal en chronique étrangère, sous le titre «Une nouvelle — guerre — en Allemagne: celle des poudres à lessive».

La matière du numéro sous nos yeux est groupée dans quatre groupes de textes: informations, tests, votre argent, la bonne idée pour vous.

De plus en plus les consommateurs se réveillent. Pourtant le «Monde» (19 et 20 juillet 1966) a parlé avec raison de la «grande misère des organisations de consommateurs» et intitulé une de ses deux études: «Groupes sans pression». La conclusion de cette étude nous intéresse tous. En voici quelques passages:

«Il est sans doute difficile d'être un consommateur informé et actif. Un certain courage est nécessaire pour entreprendre de remettre la pyramide sur ses pieds et faire en sorte que l'organisation économique ne repose pas sur la seule recherche du profit... Ce sont évidemment des objectifs de consommation raisonnablement hiérarchisés qui devraient déterminer les tâches de la production et non le contraire comme actuellement.»

En Suisse il y a encore beaucoup à faire. Nous disposons d'une revue en Suisse romande. Le numéro 4 de «J'achète mieux» vient de paraître. Il est intéressant, mais un article au moins nous incite à la vigilance. A notre avis une organisation de consommateurs ne devrait pas prendre parti pour un mode d'alimentation particulier. Informer librement et activer les consommateurs est plus important.

CHARLES-F. POCHON.

Dans un article publié le 26 juillet 1966 dans notre quotidien, Jean Hirsch se demandait à juste titre si l'initiative dite «contre la spéculation foncière» lancée par le Parti socialiste suisse et l'Union syndicale suisse — dont le Conseil fédéral conseille le rejet sans proposer de contreprojet — remplirait le but qu'elle poursuit, au cas où elle serait adoptée par le peuple suisse.

Quand l'Etat paie...

En effet, Jean Hirsch craint que l'extension du droit de préemption et d'expropriation proposée par l'initiative ne contribue pas à faire baisser le prix du terrain, bien au contraire. Il cite l'exemple classique du «spéculeur qui achète un terrain bon marché, parce qu'il a appris que l'Etat en aura besoin et qu'il pourra le lui revendre avec bénéfice. Et bien entendu, lorsqu'un propriétaire a vendu à l'Etat pour un prix qu'il n'avait jamais espéré obtenir, même en rêve, ses voisins penseront que leur terrain vaut tout autant!»

«C'est ainsi, poursuit Jean Hirsch, que l'achat de terrains par l'Etat est devenu l'une des causes de la hausse des prix. Le droit de préemption et d'expropriation généralisé prévu par l'initiative populaire peut, lui aussi, présenter des risques de ce genre. Tout dépend des prix pratiqués et il est regrettable que le texte de l'initiative passe sous silence ce point.»

Le but: créer une base constitutionnelle

Il est certain que l'expropriation telle qu'elle est appliquée en Suisse est très éloignée par exemple de la pratique française. La préoccupation de Jean Hirsch est fondée et il serait absurde de procéder sur une large échelle à des expropriations selon le système actuel. Il s'agit plutôt d'apporter certaines restrictions à notre «sacro-saint» droit de propriété privée... que certains voudraient au contraire que notre Constitution fédérale garantisse expressément! L'initiative du Parti socialiste peut justement contribuer à cette modification essen-

tielle de notre droit foncier. Elle n'a pour but que de créer une base constitutionnelle permettant par la suite l'adoption dans différents domaines concernés de lois d'application contenant les dispositions pratiques. La même procédure a été suivie par exemple avec l'article 27 quater qui a permis à la Confédération d'édicter une loi d'application accordant une aide fédérale à la «démocratisation des études».

Le texte de l'initiative propose: «La Confédération prend, avec le concours des cantons, des mesures pour empêcher une hausse injustifiée des prix des immeubles...» L'essentiel est d'introduire cette base constitutionnelle; il s'agira ensuite de faire prévaloir nos vues — ce qui certes ne sera pas facile — lorsque les mesures pratiques devront être prises (dans un délai de trois ans après l'adoption de l'initiative).

La spéculation des chiffres

Le but premier de l'initiative est donc de lutter contre l'enchérissement du sol tout en atteignant d'autres buts de politique foncière, à savoir notamment une utilisation plus judicieuse du sol. On connaît les effets de la hausse du prix du sol: augmentation du prix de la construction, qui se répercute sur les loyers, qui à son tour entraîne un accroissement des frais de production et du coût de la vie. Prenons quelques exemples «officiels» puisqu'ils proviennent de la «Feuille fédérale» (numéro 24): «A Zurich, le prix moyen du terrain en 1959 était encore peu supérieur à six fois le prix d'avant-guerre, qui s'élevait à un peu plus de 13 fr. le mètre carré. Quatre ans plus tard, il s'élevait à 170 fr., soit presque treize fois le prix d'avant-guerre.»

» A Bâle, même phénomène; en 1962 il était de 145 fr. le mètre carré, soit quatorze à quinze fois plus élevé qu'avant-guerre.»

La question de l'indemnité

Pour mettre un terme à cet enrichissement, l'initiative propose d'attribuer à la Confédération la compétence de prendre un certain nombre de «mesures», qui pourront être à la fois juridiques et financières. Dans son second alinéa, elle en propose d'ailleurs deux: un droit de préemption en faveur de la Confédération et des cantons ainsi qu'une extension du droit d'expropriation moyennant indemnité. Il y a lieu de préciser que si le texte de l'initiative parle d'indemnité, il n'est pas pour autant question de juste indemnité (c'est-à-dire pleine); la loi d'application pourrait prévoir une indemnité qui ne serait qu'«équitable», ce qui constituerait — comme nous le verrons plus loin — un changement important dans notre système juridique.

La conception qui préside à cette initiative est la suivante: le problème de la hausse des prix du sol ne saurait être résolu par le seul moyen de mesures contre la spéculation; ce problème doit, au contraire, être examiné dans le cadre plus vaste de la politique de la colonisation intérieure et de l'habitat. W. Jucker précise dans la «Gewerkschaftliche Rundschau 55» (1963) que l'élément primordial d'une nouvelle orientation de la politique foncière réside dans l'offre ac-

crue de terrains équipés, prêts à être bâtis. Les pouvoirs publics devraient être en mesure de s'assurer une part suffisante des terrains à équiper pour recevoir des constructions; s'ils y réussissaient, la montée de prix pourrait être maintenue dans des limites étroites. L'expropriation et le droit de préemption compte au nombre des mesures usuelles de la politique de colonisation intérieure de la plupart des pays européens.

Des adversaires puissants

Certes, l'on peut être d'accord ou non avec ce raisonnement économique, mais il a fait ses preuves notamment dans les pays scandinaves. Reste néanmoins le problème de l'indemnité qui est une question primordiale à l'heure actuelle en raison des ressources limitées de l'Etat face aux tâches toujours plus importantes qu'il aura à assumer. Certains regretteront que le texte de l'initiative n'ait pas été plus précis à ce sujet. Mais il est également permis de penser, qu'il est préférable de régler dans le cadre de la loi d'application ce problème tant discuté et qui touche au droit de propriété. «Qui trop embrasse, mal étirent!»

L'initiative — même dans son texte actuel, qui pourtant n'a rien de révolutionnaire et dont les angles bien arrondis devraient donner satisfaction à chacun — a déjà fort peu de chances d'être adoptée par le peuple. Nos adversaires, qui ne manquent pas de moyens, mettront tout en œuvre pour écarter cette première menace au droit de propriété. Ne tombons pas dans leur piège qui consiste à dire que l'initiative est à écarter parce que trop imprécise et ne proposant aucune solution pratique... tout en lui reprochant de conduire à la nationalisation du sol!

Le droit de propriété

En ce qui concerne plus particulièrement l'expropriation, il y a lieu de distinguer suivant qu'elle a lieu moyennant juste indemnité, c'est-à-dire contre paiement de la valeur vénale entière au moment de l'expropriation, ou moyennant une indemnité équitable, inférieure à la valeur vénale, qui a beaucoup augmenté. Actuellement, l'expropriation moyennant juste indemnité est un principe fondamental découlant de la garantie de la propriété en droit suisse; ce principe est d'ailleurs consacré par l'article 23 de la Constitution et implique que l'expropriation ne peut avoir lieu que contre une indemnité pleine et entière. Grâce à l'indemnité, l'exproprié doit pouvoir acheter un immeuble de même valeur.

Il serait possible, cependant, de prévoir dans le cadre de la loi d'application que dans l'intérêt des finances publiques une indemnité équitable serait versée à l'exproprié et non la valeur vénale entière. Cette solution permettrait de fixer une indemnité tenant équitablement compte des intérêts de la collectivité et de ceux des intéressés. Mais il est certain qu'une loi qui ne prévoirait plus qu'une «indemnité équitable» en cas d'expropriation «porterait atteinte à un droit fondamental actuellement reconnu en Suisse» pour reprendre les termes de nos juristes de la couronne. Il n'en demeure pas moins que c'est à cela qu'il nous faut tendre.

CHRISTIAN GROBET.

LA PAGE ÉCONOMIQUE

ÉCO - MINUTE - ÉCO - MINUTE - ÉCO

LES RAISONS

Les Chambres fédérales sont appelées à approuver une convention conclue entre la Suisse et les Pays-Bas en vue d'éviter les doubles impositions dans le domaine des impôts sur le revenu et sur la fortune. Il s'agit de modifier et de compléter la convention actuellement en vigueur, qui date de 1951. La raison de cette révision? Citons ce passage du message aux Chambres du 8 juillet 1966:

«En février 1962, le Gouvernement néerlandais a émis le vœu que la convention... soit révisée. Cette demande était motivée, d'une part par un changement envisagé de la législation fiscale néerlandaise, d'autre part par la nécessité de lutter contre l'évasion fiscale toujours accrue, due à de nombreux transferts de domicile de résidents néerlandais vers la Suisse.»

NOUS NE SOMMES PAS SEULS

Les emprunts étrangers libellés en francs suisses ne préoccupent pas seulement la gauche. Dans la «Revue fiscale» de juillet 1966, un article intitulé «Emprunts, souscripteurs et fisc» analyse la situation des souscripteurs aux emprunts bénéficiant d'une exonération de l'impôt anticipé. Pour le souscripteur suisse qui dispose d'un montant non déclaré à l'impôt, constitué par des revenus jamais annoncés au fisc, il pourra s'abstenir de déclarer ces titres et les revenus qui en découlent au fisc puisqu'il n'aura pas à demander le remboursement ou l'imputation de l'impôt anticipé qui n'est pas retenu. Avantage aussi pour le souscripteur étranger.

Le revu indique: «Comme on le voit, dans les deux cas, les contribuables qui disposaient de fonds cachés n'ont jamais payé et n'acquitteront jamais un sou d'impôt sur des montants importants qui, normalement, auraient dû être soumis à l'impôt. Il n'y aura également aucune possibilité pour les fiscs suisse et étranger d'inquiéter ces contribuables!» Il convient de souligner que, dans le premier cas, c'est le fisc suisse qui fait les frais d'une telle opération, alors que, dans la deuxième situation, le fisc étranger, de qui dépend le contribuable, perd les impôts qui auraient dû être payés! On pourrait objecter qu'en souscrivant des titres en Suisse, le contribuable étranger rend service à l'économie suisse puisqu'il apporte des capitaux qui,

à certains moments, font cruellement défaut à notre pays. Cela est vrai, mais il n'est pas moins exact que, du point de vue purement fiscal, ce contribuable ne remplit pas et n'a pas rempli ses obligations fiscales à l'égard de son pays.»

ATTENTION!

L'offre d'excursions gratuites en car est apparue dans la partie publicitaire de plusieurs journaux romands. Nous serions étonnés qu'il n'y ait pas de vente au cours de la promenade généreusement offerte par des «philanthropes» qui pourraient avoir opéré auparavant à Zurich et peut-être ailleurs.

LA BONNE RÉPONSE

Un jeune homme reçoit, dans la rue, un bon pour «un livre ou un disque» gratuit. Il va l'échanger à l'adresse indiquée où on veut le persuader de signer un contrat pour un club d'édition. Il s'en tire en déclarant qu'il n'a pas vingt ans et ne peut donc pas signer valablement. Les démarcheurs se le tiennent pour dit et ne distribuent plus leurs bons qu'aux personnes qui ont manifestement plus de vingt ans.

UN NOUVEAU CONFRÈRE

Un nouveau quotidien est apparu à fin juillet dans le concert de la presse suisse. Contenant des articles en trois langues, il ne constituera heureusement pas une concurrence pour les journaux existants, puisqu'il a déjà disparu. En effet, sous le nom de «Capricorn» (titre romanche), ce quotidien a paru à Thusis pendant le camp national des éclairés qui vient de se dérouler dans le Domleschg. Sa parution prouve bien qu'un journal est indispensable à la vie de toute collectivité.

SUPPRIMÉ FAUTE DE PERSONNEL

Les promeneurs de la ville de Berne connaissent les quelques bacs qui les amènent d'une rive à l'autre de l'Aar pour atteindre soit une pinte accueillante, soit un but d'excursion sympathique. Un des ces bacs, celui de Muri, est actuellement en repos «par manque de personnel». C'est économiquement sans importance, mais c'est malgré tout dommage, car c'est un peu de passé qui risque de disparaître.

L'indice de la production industrielle

Le Bureau fédéral de statistiques fera connaître désormais tous les trois mois la position d'un indice de la production industrielle, calculé selon des méthodes lentement mûries.

Les renseignements nécessaires sont recueillis exclusivement auprès des entreprises industrielles. L'agriculture, l'artisanat, le bâtiment, les services, les transports et communications ne sont pas touchés. Les statisticiens rassemblent, par des voies diverses, des renseignements sur la production nette, soit ce qui est ajouté par chaque groupe professionnel aux matières premières, aux autres biens et services procurés par d'autres groupes. L'effet des variations de prix est éliminé par l'application de coefficients adéquats.

Les activités industrielles sont réparties en treize groupes, qui entrent chacun pour une part déterminée dans le calcul de l'indice global. Par exemple, le groupe des arts graphiques

compte pour 52%; à l'intérieur de ce groupe, l'imprimerie est comptée pour 734%, la reliure pour 63%.

Les calculs sont faits chaque trimestre mais doivent faire l'objet de corrections ultérieures. Ainsi, on vient de publier les chiffres définitifs pour 1965, qui s'écartent sur plusieurs points de ceux publiés antérieurement.

Il faut donc savoir que cet indice, qualifié d'«indicateur économique à court terme», permet non pas tant de prévoir ce qui va se passer mais de vérifier les appréciations qu'on a pu faire sur le passé immédiat.

Il faut encore mentionner que plusieurs industries subissent des variations saisonnières. On doit donc se garder de tirer des conclusions de la comparaison de deux indices trimestriels successifs, mais bien plutôt comparer les chiffres relatifs au même trimestre d'années successives.

(Suite en quatrième page)

L'indice de la production industrielle

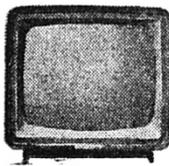
(Suite de la troisième page)

Ainsi, le premier trimestre de 1966 est affecté de l'indice 151, qui marque une progression de 4 points sur le premier trimestre de 1965 et un recul de 7 points sur le dernier trimestre de l'année passée.

Le nouvel indice nous paraît surtout permettre une comparaison internationale. De 1958 à 1964 (dernière année pour laquelle nous disposons des données nécessaires), la production indus-

truelle suisse a crû de 48 %, soit pratiquement autant qu'en République fédérale allemande et qu'aux Pays-Bas. En France, aux Etats-Unis, en Suède, la progression a été de 40 %, en Grande-Bretagne de 30 %.

Il appartient à chaque chef d'entreprise de comparer ces chiffres à ceux qui concernent sa propre production (en corrigeant les effets des variations de prix) pour savoir si son affaire est en progrès ou non.



LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

A la radio

Jeudi 4 août

SOTTENS. — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Mystères du microsillon. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Sérénade à trois inconnues. 19.55 Bonsoir les enfants! 20.00 Magazine 66. 20.20 Monde de la chanson. 20.55 Europe-Jazz. 21.20 «La Lavandière de Minuit», conte. 21.45 Divertimento. 22.30 Inf. 22.35 Médecine. 23.00 Araignée du soir. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 18.00 Jeunesse-Club. 18.30 Perspectives. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.25 Mus. pour la Suisse. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «Nostradamus», feuilleton. 20.30 «La Walkyrie» de Richard Wagner. 22.00 Conférence d'H. Guillemain. 22.30 Invitation à la musique.

BEROMUNSTER. — 16.00 Inf. 16.05 Platero et moi. 16.30 Thé dansant. 17.30 Hoi-Hi, chasseur et explorateur. 18.00 Inf. 18.15 Divertissement pop. 18.35 Fanfare. 19.00 Sport-actualités. 19.15 Inf. 20.00 Concert récréatif. 21.30 Magazine culturel. 22.15 Inf. 22.25 Pour les amis du jazz. 23.15 Inf.

Vendredi 5 août

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Miroir-flash. 9.05 La clé des chants. 10.00 et 11.00 Miroir-flash. 11.05 Sur toutes les ondes... 11.25 Mus. légère et chansons. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Carillon de midi. 12.15 Memento sportif. 12.35 Bon anniversaire. 12.45 Inf. 12.55

«Nostradamus», feuilleton. 13.05 La route. 13.15 Pochettes surprises. 14.00 Miroir-flash. 14.05 L'art et la femme. 14.30 Carrousel d'été. 15.00 Miroir-flash. 15.05 Concert chez soi.

BEROMUNSTER. — 6.15 Inf. 6.20 Mélodies pop. 6.50 Jour nouveau. 7.00 Inf. 7.10 Concerto. 7.30 Automobilistes. 8.30 Mus. romantique. 9.00 Inf. 9.05 Pays et gens. 10.00 Inf. 10.05 Trio Spira. 11.00 Inf. 11.05 Emis. com. 12.00 Pour les voyageurs. 12.30 Inf. 12.40 Compliments - Mus. récréative. 13.00 Sortons de table en mus. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Chants. 15.00 Inf. 15.05 Conseils du médecin. 15.15 Disques pour les malades.

A la TV romande

Jeudi 4 août

19.00 Bulletin. 19.05 «Les Beaux Yeux d'Agatha», feuilleton. 19.35 Magazine. 20.00 Téléjournal. 20.20 «L'Incompris», film. 21.10 Continents sans visa. 22.05 Catch. 22.30 Téléjournal.

A la TV française

Jeudi 4 août

Tre chaîne. — 18.30 Jeux de vacances. 19.25 «L'Auberge de la Licorne», feuilleton. 19.40 Actualités régionales. 20.00 Actualités. 20.30 «La Grande Oreille», film. 22.20 La France dans vingt ans. 23.05 Actualités.

Vendredi 5 août

Tre chaîne. — 12.30 «Le Corsaire de la Reine». 15.00 Actualités. 14.00 TV scolaire.

CONVOICATIONS DU PARTI

Genève: comité directeur

Le Comité directeur est convoqué vendredi 5 août, à 18 heures, au secrétariat, 18, boulevard James-Fazy. Aucune convocation individuelle ne sera envoyée.

Ski

Nouvelles des Suisses au championnat du monde

A Portillo, où les caprices de la météo alimentent les conversations, la délégation suisse, par l'intermédiaire du président central de la FSS Karl Glattard, fait part de son optimisme. La première partie du séjour s'est déroulée de façon idéale. L'équipe a parfaitement surmonté les petites difficultés que pose le problème de l'acclimatation.

Le médecin de la délégation, le professeur Schœnholzer, soigne avec des antibiotiques une douleur à l'œil de Thérèse Obrecht. Le président de la Commission technique, Peter Baumgartner, s'est occupé personnellement du choix du fartage des concurrents suisses. Les essais chronométrés démontrent que la vitesse des skis est plus ou moins égale à celle qu'on enregistre auprès des autres équipes nationales.

Football

L'entraînement a repris

Bâle—Bayern Munich, 3-2; Young-Boys—PSV Eindhoven, 1-5; Lugano—Chelsea, 2-3; Bienne—Sélection du Seeland, 4-0.

NATATION. — A Kharkov, le Soviétique Semen Belitz-Geiman (21 ans) a battu le record du monde du 800 m. nage libre en 8' 47"4. Le précédent record était détenu par l'Australien Murry Rose avec 8' 51"5 depuis le 27 août 1962 à Los Altos. Semen Belitz-Geiman était déjà détenteur du record d'Europe. Il a amélioré sa précédente performance de 11"3.

Cinéma PALACE

Tél. 2 49 05

La Chaux-de-Fonds

14 h. 30 et 20 h. 30

Une œuvre puissante et spectaculaire d'Howard Hawks Technicolor

HATARI

avec John Wayne, Elsa Martinelli, Handy Kruger

LE BON FILM

Tous les jours, à 17 h. 30

Une brillante production française de Claude Autant-Lara

Le Bois des Amants

avec Laurent Terzieff, Erika Remberg, Horst Frank et Françoise Rosay (18 ans révolus)

Dès lundi pour trois jours, à 15 h. et 20 h. 30

Une sélection du BON FILM

Jean Gabin dans son triomphe

LE PRÉSIDENT

D'après le roman de Georges Simenon

Dr Pfändler

de retour

Docteur

O.-M. SCHMELZ

Médecin dentiste

La Chaux-de-Fonds

de retour

LIVRES

d'occasion tous genres anciens et modernes. Achat, vente, échange — Librairie place du Marché, tél. 2 32 72.

LA FAMILLE DE MADAME JACOB DUNKI,

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



A LOUER A RENAN (J.B.)

un appartement

de 2½ pièces, tout confort. Libre immédiatement. Ecrire sous chiffre 4330 à Publicitas S.A., 2610 Saint-Imier.

UNE BONNE PUBLICITÉ
Le Peuple — La Sentinelle

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 2 jours!

aux PACCOTS (FR)

Philippe Monnier Le Livre de Blaise

44

Comme nous, à cette même place, ils avaient été des écoliers au bout de nez en l'air et aux boucles où se pose le soleil; ici-même, ils avaient baillé, étiré leurs membres las, pourchassés des hannetons et des rires; ils avaient regardé danser les atomes dans le rayon; ils avaient connu nos attentes et souffert nos supplices; lentement, sans mot dire, ils avaient tiré leur couteau de leur poche; derrière un livre, un encrier ou un dos, ils avaient entrepris leur travail de termites; le couteau avait été confisqué, la main qui le maniait s'était figée, mais l'inscription avait demeuré. Seule l'inscription avait demeuré de tout le reste qui était parti.

Et cette inscription, c'était leur trace, leur souvenir et leur exemple. C'était un petit signe d'amitié et de clémence qu'ils nous faisaient à travers les années. Par elle, ils nous souriaient et nous marquaient le chemin. Ils nous

l'avaient frayé, préparé, ouvert, de la pointe de leur couteau, de leurs manches de drap et de leur fond de culotte. Ils avaient passé là. Ils s'appelaient Guizot ou Amiel, Sismondi ou Victor Cherbuliez...

Un jour, comme nous avions un très vieux maître, dont les cheveux luisaient ainsi que l'argent et dont les yeux brillaient ainsi que la bonté, nous trouvâmes au fond d'un tombeau, sur un morceau de papier presque en loques, écrit d'une écriture d'enfant, devenue jaune, son propre nom.

A la sortie, nous lui portâmes ce document en triomphe.

Il ne pouvait pas nous marquer; en quelque sorte, c'étaient nous qui le prenions en faute; nous découvriions son erreur quarante ou cinquante ans après.

Il y avait là Monnard, Boissansoif, Torcapel, moi, les autres, tous silencieux, le bonnet à la main, attendant.

Le vieux maître prit le papier, le tourna, le retourna, le considéra longuement. Puis ses mains se mirent à trembler, et ayant levé sur nous un regard dont je n'oublierai jamais la douceur émue, il nous dit:

— Ce n'est pas mon nom... c'est celui de mon père.

Plus personne ne pourra connaître la douceur de cette émotion maintenant.

Et pourtant, si j'avais eu un fils, j'aurais aimé qu'un jour il retrouvât au fond du tombeau de

Lavanchy le parchemin où Lavanchy avait inscrit tous ceux de la classe, avec le jour, le mois, la température, les vents, et le nom de sa bonne, à l'encre sympathique, par-dessus le marché.

CHAPITRE XXXVII

Comment Blaise perdit son innocence

C'était en troisième.

Comme nous disputions avec Mégevand du nombre de cartouches que peut contenir le magasin du vetterli et que Mégevand avait tort, Mégevand, pour se venger, finit par me crier:

— Je raisonne pas avec un innocent! Et Mégevand s'en alla.

A quelques jours de distance, m'étant approché d'un groupe de grands, qui avaient une voix d'homme et causaient avec calme au sommet du petit escalier qui descend à la gymnastique, ils se turent en me voyant, et j'entendis l'un qui disait à l'autre:

— Pardine!... il faut respecter l'innocent.

Enfin à un quart d'heure, où j'avais au moins gagné treize bibus que j'étais en train de cacher dans mon sac à mâtis, Canel s'écria:

— Aux innocents les mains pleines! Et tous rirent avec ostentation.

Devant des signes aussi manifestes et aussi répétés, le doute devenait impossible.

Je reconnus que j'étais un innocent.

Je ne savais point ce que c'était qu'un innocent.

Je résolus de le demander à mes parents.

Un jeudi que nous nous promenions sur la route de la Belotte, et que nous regardions dans le lointain les vitres de la ville flamboyer au soleil, je leur posai cette question:

— Mégevand m'a dit que j'étais un innocent. Qu'est-ce que c'est ça, un innocent?

— Mégevand ne sait point ce qu'il va disant, répondit mon père. C'est l'état bienheureux.

Et ma mère, à peine embarrassée, ajouta avec son clair sourire qui se posait sur notre enfance comme une caresse:

— Innocent, tâche de le rester toute ta vie, mon petit.

Ces raisons n'étaient point des réponses. Je n'étais plus homme à me contenter de pareils contes à dormir debout. Puisqu'on ne voulait pas satisfaire ma curiosité que j'estimais juste, légitime, et même honorable, je la satisfèrai moi-même. J'allai à mon dictionnaire au mot «innocent». Je trouvai: «Innocent, substantif. Celui, celle qui n'est pas coupable. Celui, celle qui est sans malice et dans l'ignorance des choses de la vie. Pur et sans malice.»

(A suivre.)

CHRONIQUE CHAUX-DE-FONNIÈRE

Un « vilain petit canard » des airs ...aux performances remarquables!

La firme De Havilland Canada, filiale de la célèbre usine de construction aéronautique britannique, présente depuis quatre mois en Europe sa dernière création: le bimoteur Twin-Otter. Actuellement, cet appareil est entre les mains de Transair, qui l'a présenté hier, à l'aérodrome des Eplatures, en présence des représentants des autorités de La Chaux-de-Fonds et du Locle, de Nhora et de plusieurs personnalités.

Les explications qui nous furent données, ainsi que le vol auquel nous fûmes conviés, nous permirent de nous faire une idée assez précise des possibilités assez étonnantes de cet avion qui, par ses performances et son coût, pourrait convenir fort bien — ce n'est qu'une hypothèse! — tant aux conditions de notre aérodrome qu'aux besoins d'une société telle qu'Air-Jura, récemment fondée et dont le succès est déjà grand.

LES CARACTÉRISTIQUES

Le Twin-Otter se présente comme un avion fonctionnel avant tout, et assez inesthétique, ventru, trapu, aux ailes fort longues. Il s'agit d'un appareil STOL (Short take of landing), c'est-à-dire à distance de décollage et d'atterrissage exceptionnellement courte, de l'ordre de 200 m. à pleine charge. Sa vitesse ascensionnelle est de 7,9 m. à charge normale et sa vitesse de croisière d'environ 300 km/h. Ses 1128 kilos de carburant lui donnent une autonomie utile de 600 km., avec les réserves d'essence réglementaires, mais pouvant aller jusqu'à 1200 km. Quand on sait que le Twin-Otter peut transporter dans des conditions de confort appréciables 14 à 19 passagers, on se rend compte qu'il s'agit d'un avion peu commun. Ces performances sont dues à sa construction aussi simple qu'ingénieuse et à ses deux turbo-propulseurs Pratt and Whitney de 518 CH. chacun, à hélices Hartzell tripales à pas réversible. C'est cette caractéristique qui, comme dans le cas de l'avion suisse Pilatus Turbo-Porter, lui permet de réduire la distance d'atterrissage par inversion du flux d'air produit par les hélices.

Les possibilités d'emploi sont énormes. Cet avion peut se poser sur des terrains semi-préparés dont la longueur n'excède pas 305 m. Son train fixe peut être équipé indifféremment

de skis ou de flotteurs. Son plafond maximum dépasse 7000 m. Il peut ainsi être utilisé comme avion des glaciers, avion-pompier, avion-cargo, etc., en tous lieux et par tous temps. Son économie d'emploi et d'entretien (1000 fr. l'heure environ, tout compris, pour 700 heures d'utilisation annuelle) le rend très rentable sur courtes et moyennes distances, comme avion régulier ou taxi.

Sur le plan de la sécurité, également, des atouts maîtres jouent en sa faveur: faible vitesse d'approche et de décollage, simplicité et robustesse, vitesse minimum de sustentation très basse (104 km/h), vitesse ascensionnelle avec un moteur de 1 à 2 m/s., plafond avec un moteur: 3000 m., etc.

Autre avantage: le Twin-Otter ménage les nerfs des citadins proches d'un aérodrome: d'abord, le turbo-propulseur, sauf quelques brèves secondes au décollage et à l'atterrissage, est beaucoup plus silencieux qu'un moteur à pistons; puis, du fait des caractéristiques STOL, le temps «bruyant» au sol est extrêmement réduit et, surtout, l'avion peut survoler les agglomérations à haute altitude pour piquer d'un coup sur la piste, au lieu d'effectuer son approche, comme les appareils conventionnels, peu au-dessus des habitations.

Démonstration convaincante, donc, d'un avion qui ouvre véritablement des horizons nouveaux pour les petites compagnies et les petits aéroports.

K.

« Ceux de la Tschaux » en Belgique

Le sympathique groupe folklorique « Ceux de la Tschaux » bien connu dans toute la région et au-delà, que dirige avec dynamisme Lucien Louradour, a eu l'honneur d'être choisi pour représenter la Suisse au Festival international de folklore à Middelkerke, près d'Ostende, en Belgique. Nos Chaux-de-Fonniers s'en vont cet après-midi et rentreront lundi. Nous souhaitons bon voyage et succès à ces aimables représentants du folklore des Montagnes neuchâteloises et du folklore suisse en l'occurrence.

ACCROCHAGE. — En tournant pour emprunter, de la rue de l'Ouest, la rue de la Serre, un train routier argovien a touché une voiture en stationnement, qui a eu une aile abîmée.

EN ESSAYANT UN CYCLOMOTEUR... — Une jeune fille qui essayait le cyclomoteur d'un camarade a dérapé sur du gravillon, au carrefour des rues du Roulage et Jaquet-Droz. Le cyclomoteur est allé heurter une voiture en stationnement. Celle-ci n'a pas de dégâts, mais le cyclomoteur a quelque peu souffert du choc. La jeune fille, elle, s'en tire avec une main écorchée.

UNE BIENNOISE EMPOISONNÉE EN ITALIE. — Une habitante de Bienne, M^{me} E. Roth-Eichelberger, en vacances avec son mari à Riccione, en Italie, a connu une mort terrible: après avoir mangé du raisin, elle a été prise de violentes douleurs et est décédée, empoisonnée, à l'hôpital, après quatre heures d'atroces souffrances.

CHRONIQUE LOCLOISE

LE LOCLE: On modernise. — Un nouveau salon de coiffure s'est ouvert dans la nouvelle bâtisse, rue Henry-Grandjean 1, au premier étage. Il paraît que c'est luxueux tout en étant pratique.

Sur les chantiers la vie a repris, les rénovations ou constructions vont bon train. Dame les vacances sont finies!

La ville a repris sa vitalité, les piétons doivent faire un peu plus attention, plus nombreuses sont les voitures et tous sont pressés!

LES BRENETS: Claude Margot n'est plus. — La terrible maladie qui le minait a fini par vaincre la robuste constitution de notre ami Claude Margot, gérant des Coopératives Réunies des Brenets et ancien conseiller général socialiste: le malheureux, âgé de 58 ans, est décédé à l'Hôpital de Lausanne, où il avait dû se rendre pour subir une trépanation.

Claude Margot laissera à tous ses nombreux amis, à tous ceux qui le connaissaient, le souvenir d'un homme bon, modeste, intègre, foncièrement idéaliste, ouvert, d'un citoyen paisible et actif, et d'un gérant, aussi, dont on appréciait l'entregent.

A sa famille si durement touchée par cette perte, nous présentons toutes nos condoléances.

ÉTAT CIVIL

2 août 1966

Mariage

Hofer Jean-Paul, gendarme, Bernois, et Studener Edeltraut-Anna, de nationalité autrichienne.

Naissance

Locatelli Roberto, fils de Cesare, magasinier, et d'Antonia née Londero, de nationalité italienne (habite La Chaux-de-Fonds).

3 août 1966

Naissances

Liangme Vincent, fils de Bernard-Henri, horloger ouvrier, et d'Adelheid-Klara née Hess, Bernois.

Pilloud Viviane-Josée, fille de Camille et d'Anna-Maria née Piovesan, Fribourgeoise.

MÉMENTO LOCLOIS

CINÉMA LUX: «Brenno le Tyrann».

CINÉMA CASINO: «L'Homme de Kansas City».

PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Moderne.

(Dès 21 h., appeler le No 11.)

CHRONIQUE JURASSIENNE

BONCOURT: Blessé en Valais. — Un habitant de Boncourt, M. Louis Berger, 50 ans, est tombé au cours d'une excursion à l'alpe Hubel, près de la cabane de Taesch, en Valais, et a eu des côtes cassées. Il a été hospitalisé à Sion, après un transport en hélicoptère.

LE NOIRMONT: Contre un poulain. — Mercredi, aux environs de 13 h., un automobiliste du Noirmont, M. René Perriard, a heurté un poulain qui suivait un groupe de juments. Le poulain a été grièvement blessé. La voiture sortit de la route et se renversa. L'épouse du conducteur a été blessée à une épaule.

SAINT-BRAIS: Deux Neuchâtelois blessés. — Mercredi vers 15 heures, une voiture bâloise, qui circulait près de Saint-Brais, a dérapé dans un virage. Elle entra alors en collision avec une automobile neuchâteloise. La collision a fait deux blessés neuchâtelois. Il s'agit de Béatrice Moor, de Bevaix, 13 ans, qui a subi un choc nerveux et de M. René Saner, 60 ans, de Neuchâtel, qui se trouvait à côté du conducteur et qui a été projeté contre le pare-brise. Blessé à la tête, il souffre d'une commotion et de coupures diverses. Il a été hospitalisé à Saingnégier.

PORRENTUY: 15 mois de réclusion. — Le Tribunal de district a siégé hier. Le prévenu, un homme d'une quarantaine d'années, domicilié dans la région, s'était livré, durant plusieurs années, à des actes que la morale réprovoque sur la personne d'un adolescent. Il était accusé d'attentat à la pudeur des enfants et d'outrage à la morale publique.

Le Tribunal de district a condamné le prévenu à quinze mois de réclusion, sans sursis, sous déduction de la préventive subie, soit depuis le mois de février 1966.

TRAMELAN: Votation. — Le corps électoral de Tramelan se rendra aux urnes les 12, 13 et 14 août pour se prononcer sur l'augmentation éventuelle d'une dette hypothécaire destinée au financement de l'installation du chauffage au mazout dans deux immeubles appartenant à la Municipalité.

Pique-nique du Parti socialiste jurassien

La section de Crémines prépare activement le grand pique-nique du Parti socialiste jurassien qui aura lieu au pâturage de l'Envers le dimanche 14 août.

Un mois de juillet maussade

L'Institut suisse de météorologie communique:

Le mois de juillet fut trop frais dans toute la Suisse. Le déficit oscille de façon générale entre 1,5 et 2 degrés. Ces écarts sont le résultat d'une première quinzaine normalement tempérée, suivie d'une moitié de mois sensiblement trop fraîche.

Ce n'est que dans le Jura, sur le Plateau à l'ouest du Napf, dans l'Oberland bernois, le Valais oriental, dans la région du Saint-Gothard et du Rhin antérieur que, avec 70-90 pour cent, la quantité normale de pluie est quelque peu en régression. Ailleurs, des excédents parfois importants furent notés. C'est ainsi que la moyenne de juillet, déjà élevée en soi, est dépassée de 20-40% sur le Plateau, en Suisse centrale et dans le Sotto-Ceneri, et de 50-90% dans les Préalpes orientales, les Alpes, en Engadine et dans le Tessin moyen (valeurs maximales 300-400 mm.).

Le nombre des jours de précipitations fut, dans les zones trop sèches, quelque peu inférieur à la moyenne (9-12 jours en plaine). Ailleurs, les excédents sont de 3 à 6 jours (Glaris 23, Righi 22 au lieu de 17, Zurich 20 au lieu de 15 jours). Au sud de la Suisse, les fortes quantités de pluie ne se répartissent toutefois que sur 12-14 jours (habituellement sur 11 jours).

Malgré une première quinzaine plus ensoleillée qu'en moyenne, la durée d'insolation présente un déficit dans tout le pays, en raison de la période de temps maussade qui lui succéda. C'est la Suisse romande et le Valais qui, avec 90-95% de la durée normale, sont les plus favorisés (230-270 heures), alors que les sommes oscillent entre 70 et 80% au nord, au centre et à l'est de la Suisse (150-180 heures), ainsi qu'au Tessin (230 heures), et entre 80 et 90% dans le Jura occidental et dans les Grisons (160-190 h.).

Chronique neuchâteloise

NEUCHÂTEL: Renversé par une voiture. — Hier, vers 13 h. 30, M. Claude-André Neipp, 1943, circulait sur un motocycle léger, sur l'avenue de la Gare. Arrivé à la hauteur du carrefour Louis-Favre—avenue de la Gare, il eut la route coupée par la voiture conduite par M^{lle} Bluette Cuhe, 1943, du Pâquier. Cette dernière avait l'intention de tourner à gauche sur la route Louis-Favre, mais n'a pas respecté la priorité du motocycliste; le choc fut inévitable.

M. Cl.-A. Neipp a été transporté aux Cadolles. Il souffre d'une plaie à l'arcade sourcilière gauche, ainsi que de contusions aux jambes.

NEUCHÂTEL: Etudiant blessé. — Hier, vers 15 h. 15, M. Wolfgang Gætz, 1948, étudiant, domicilié à Francfort-sur-le-Main (Al.), actuellement au cours de vacances Eurocentre, a été renversé par un trolleybus alors qu'il traversait la chaussée sans prendre garde à la circulation. Il a été transporté à Pourtales, souffrant d'une triple fracture au pied droit.

TRAVERS: Jambe cassée. — Aux environs de 16 h. 15, M. Michel Stauffer, de La Brévine, roulait à cyclomoteur sur la route Travers—Neuchâtel. Au bas de la Rosière, il se mit en présélection pour emprunter la route des Ponts-de-Martel. Au cours de cette manœuvre, M. Stauffer reprit la droite de la chaussée au moment où une voiture conduite par M. P. V., de Neuchâtel, se trouvait à sa hauteur. M. Stauffer a été touché par la voiture et a fait une chute. Souffrant d'une fracture de la jambe droite, il a été transporté à l'Hôpital de Couvet.

CHÉZARD: Commotion. — Hier, aux environs de 11 h. 50, M. Daniel Tebar, de Chézard, roulait en voiture sur la route principale en direction de Saint-Martin. A proximité de la ferme Kramer, il se trouva en présence de la petite Isabelle Kramer, 4 ans, qui traversait la chaussée en courant. Malgré un freinage, le conducteur ne put éviter l'enfant qui est venue buter contre l'avant de la voiture. Elle souffre d'une commotion.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Madrid: SYNDICALISTES EN TRIBUNAL

C'est hier matin que quatre membres de l'Alliance syndicale ouvrière (ASO) ont comparu devant le tribunal d'ordre public de Madrid pour avoir assisté en juillet 1965 au congrès de la CISL à Amsterdam et pour répondre du délit d'association illégale. Trois autres accusés résidant actuellement en France et inculpés pour les mêmes motifs ont été jugés par défaut. Le verdict sera rendu lundi prochain.

Les accusés présents qui étaient tous en liberté provisoire sont Manuel Fernandez Montesinos, avocat, Jesus Gonzales Quesada, employé de l'entreprise madrillène de transports en commun, Mariano Nuero Diaz et Antonio Nogues Diaz, ouvriers métallurgistes. Le procureur a demandé une peine de cinq ans de prison pour

le premier inculpé et de trois ans pour les autres.

Les accusés jugés par défaut sont Joseph Pallach, professeur résidant à Montgeron, Joseph Buira, employé à Perpignan, et Hermes Piquer, électricien demeurant à Paris. Au début de l'audience, le procureur avait demandé contre les trois absents une peine de 13 ans de prison. Le fait que le magistrat espagnol soit revenu sur cette décision est considéré par les dirigeants de l'ASO comme « une victoire politique ».

L'Alliance syndicale ouvrière* est un syndicat espagnol clandestin groupant des éléments socialistes, anarchistes et catholiques. On se souvient que la CISL avait adressé une vive protestation à l'Espagne hier, au sujet de ce procès.

Nigeria: Le calme est revenu

Lagos. — Avec le retour triomphal à Lagos du chef Obafemi Swolowo, leader de l'« Action Group », s'ouvre une nouvelle page de l'histoire de la Nigeria.

Le calme est revenu et l'on paraît s'engager à présent dans la voie des tractations politiques. Le lieutenant-colonel Gowon est prêt, semble-t-il, à voir un gouvernement civil se substituer à l'organisme militaire de quatre membres qu'il préside.

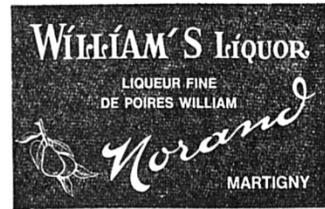
Le premier souci des hommes politiques et des militaires au pouvoir est d'éviter l'éclatement de la fédération. Le chef Awolowo aurait été

chargé par le lieutenant-colonel Gowon de prendre contact avec les divers partis et personnalités, et les observateurs voient dans le leader de l'« Action Group » le prochain chef de l'Etat nigérien.

● **Hambourg.** — Cinq personnes ont perdu la vie et une a été grièvement blessée lors d'un accident de la circulation, qui s'est produit à Holterfahn, en Basse-Saxe.

● **Washington.** — Le Département de la défense a annoncé le retrait de France de six unités de reconnaissance aérienne américaines, qui commenceront dès ce mois. Trois de ces six unités seront transférées en Grande-Bretagne, deux seront rapatriées aux Etats-Unis et une sera dissoute.

● **Quetta (Belouchistan).** — Environ cent villages, dont une vingtaine furent pratiquement rasés, ont été ravagés dans la nuit de mercredi par une série de secousses telluriques qui se sont produites dans les collines situées à l'est de Quetta. Quelque 1400 habitations se seraient effondrées, laissant trois à quatre mille familles sans abri. On ne compte pour le moment que deux morts. Le nombre des blessés n'est pas encore connu.



Ce qui fait la grandeur de l'homme, c'est de surmonter ses passions et d'humilier ses instincts. Berthier

COMMUNIQUÉ

Cinéma Palace. — Jusqu'au 7 août, 14 h. 30 et 20 h. 30: une œuvre puissante et spectaculaire d'Howard Hawks, «Hatari», avec John Wayne, Elsa Martinelli, Hardy Krüger, Hatari veut dire «danger» en swahili, à la capture du gros gibier d'Afrique. Technicolor. Jusqu'à dimanche soir inclus...

Dès lundi 8 août et pour trois jours, à 15 h. et 20 h. 30, une sélection culturelle du Bon Film. Jean Gabin dans son triomphe: «Le Président». D'après le roman de Georges Simenon. Réalisation d'Henri Verneuil. Dialogue de Michel Audiart.

Le Bon Film. — Jusqu'au 10 août, tous les jours à 17 h. 30: une brillante production française de Claude Autant-Lara, «Le Bois des Amants». Laurent Terzieff, Erika Remberg, Horst Frank, François Rosay. Ce n'est pourtant pas très lointain... La France était occupée, vérifications, restrictions, perquisitions, puis hélas arrestations!!! 18 ans révolus.

ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

3 août 1966

Naissances

Comte Véronique, fille de Jean-Louis, horloger, et d'Evelyne-Alma née Jacot.

Aubert Christophe, fils de Francis-Willy, technicien horloger, et de Francine-Monique née Inglin.

Plancherel Philippe-Olivier, fils de Bernard-Émile, commerçant, et de Marie-Josée née Tagnin.

Lurati Doris, fille de Natalie-Renato, contrôleur, et de Ruth née Badertscher.

Promesse de mariage

Chatelain Auguste-Eugène, poseur de cadres, et Brun Nelly-Marcelle.

Mariage

Picard Claude-André-Joseph, boucher, et Imond Olga-Giovanna.

Décès

Huguenin née Cachelin Lucie, ménagère, née en 1902, veuve d'Élie-Jacques-Benjamin (Nume-Droz 35).

Bernasconi Jean-Raphaël, né en 1897, peintre, époux de Bernadette-Jeanne née Cattin (Jardinière 131).

Roy Paul-André, né en 1904, vendeur-voyageur, époux de Marie née Hugentobler (Combe-Grieurin 39a).

CARNET DU JOUR

Cinéma

PALACE: 14.30 et 20.30, «Hatari»; 17.30 «Le Bois des Amants».

RITZ: 20.30, «Le Mystère de la Chambre forte».

PLAZA: 20.30, «L'Homme de la Vallée maudite».

EDEN: 20.30, «Embrasse-moi Idiote».

SCALA: 20.30, «Le Cher disparu».

CORSO: 20.00, «Lawrence d'Arabie».

REX: 20.30, «Das Tosende Paradies».

Divers

MANOIR: «Le Doubs, Rivière enchantée».

Pharmacie d'office

Pharmacie Nussbaumer, av. L.-Robert 57.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Fin de la session du Soviet suprême

Le Soviet suprême de l'URSS a approuvé mercredi matin la constitution de onze nouvelles commissions. Le Kremlin veut ainsi lier plus étroitement les 517 députés du parlement soviétique aux travaux du gouvernement. L'adoption des projets s'est faite séparément par les deux chambres du Soviet suprême. Le Conseil de l'Union et le Conseil des nationalités ont ensuite tenu à midi une séance commune afin de procéder à l'élection du Praesidium et d'approuver la constitution du nouveau gouvernement.

Jusqu'ici, on ne comptait que sept commissions parlementaires permanentes. Le Conseil de l'Union a confirmé dans ses fonctions de président de la commission des affaires étrangères M. Michail Souslov, membre du Politbureau. Au Conseil des nationalités, le secrétaire du parti M. Boris Ponomarev a été nommé président de la commission des affaires étrangères.

L'agence Tass précise que 376 personnes n'étant pas membres du Parti communiste font partie du Soviet suprême. Le parlement élu en juin dernier compte 1015 députés, dont 698 sont des ouvriers ou des paysans de kolkhozes, 58 des militaires et de nombreux autres savants, médecins et membres du corps enseignant.

Grande-Bretagne: CONFIANCE AU GOUVERNEMENT

Par 277 voix contre 225, la Chambre des Communes a accordé mercredi soir la confiance au gouvernement et rejeté une motion conservatrice condamnant la procédure suivie dans l'examen du projet de loi sur le contrôle des prix et des revenus.

L'association médicale britannique a accepté le « gel » des augmentations de traitements déjà consenties en principe au personnel médical, mais en assortissant cette acceptation d'une menace de démission immédiate de tous les praticiens de médecine générale au cas où d'autres professions échapperaient, pendant la « pause », au blocage des salaires.

Cette décision a été prise à l'issue

du nouveau Praesidium compte 37 membres, soit 4 de plus que l'ancien. Cet organisme se compose d'un président, M. Nicolas Podgorny, de 15 vice-présidents représentant chacun l'une des républiques de l'Union, d'un secrétaire et de 20 membres.

Le Soviet suprême a d'autre part approuvé la liste du nouveau gouvernement présentée par M. Kossyguine. Le nouveau gouvernement ne diffère pas du précédent.

M. Kossyguine a prononcé pendant une heure dix, son premier discours depuis sa réélection à la tête du gouvernement: une déclaration de 30 pages sur la politique intérieure et étrangère.

Il a notamment affirmé que l'armée soviétique ne craignait aucun agresseur et que l'URSS continuerait d'apporter son soutien au peuple vietnamien.

Cette déclaration terminait ce que de mémoire soviétique, on croit être la plus courte session du Soviet suprême.

Avant de se séparer, le Soviet suprême de l'URSS a adopté une déclaration sur le Vietnam, dans laquelle il est affirmé notamment que « l'Union soviétique fera tout ce qui est en son pouvoir pour aider l'héroïque peuple vietnamien dans sa lutte pour l'indépendance et la liberté ».

d'une réunion de plus de sept heures du conseil de l'association, dont des représentants avaient rencontré Harold Wilson lundi dernier.

Des augmentations moyennes de 15% des traitements des médecins, avec effet rétroactif au premier avril, avaient été promises au début de mai dernier.

Par contre, les dirigeants syndicaux des ouvriers agricoles britanniques et de la section agricole du syndicat des transports ont refusé de se joindre aux professions qui acceptent le blocage temporaire des salaires. Ils ont informé le ministre de l'agriculture qu'ils ne retireraient pas leurs demandes d'augmentations « substantielles » des salaires.

Grèves aux Etats-Unis: Echec pour Johnson

Le Sénat a rejeté mercredi un projet de loi autorisant le président Johnson à ordonner la reprise immédiate du travail aux 35 000 mécaniciens de cinq compagnies aériennes américaines, en grève depuis plus de 25 jours. Le projet de loi prévoyait que, faute d'un accord dans les six mois entre les deux parties, qui poursuivraient leur « marchandage », le conflit serait soumis à un arbitrage, dont les décisions lieraient les mécaniciens et les compagnies. Dimanche, le syndicat avait rejeté les propositions des cinq compagnies, qui assurent 60% du trafic de passagers aux Etats-Unis. Ce rejet, considéré comme un échec personnel du président Johnson, a eu pour résultat la poursuite de la grève, qui a déjà coûté au pays 200 millions de dollars.

EN QUELQUES LIGNES...

● Londres. — Après une nuit sans sommeil et un petit déjeuner sur le pouce, les vingt-cinq députés chargés d'examiner les amendements au projet de loi sur le contrôle des prix et des revenus ont repris, mercredi, leur débat-marathon, sans précédent dans les annales de Westminster.

● Washington. — Le Pentagone a annoncé le retrait de France de six unités aériennes de reconnaissance, dont deux seront rapatriées aux Etats-Unis.

● Québec. — Les 32 500 employés de 139 établissements hospitaliers de la province du Québec, en grève depuis le 15 juillet, ont décidé de reprendre le travail.

● Londres. — Le ministre des Postes britanniques, Edward Short, a déclaré, mercredi, que l'Administration des postes, créée en 1660 par Charles II, deviendra une société publique. La poste, qui forme actuellement un département du gouvernement sera dirigée, comme les autres industries étatisées, par les autorités.

● Bolzano. — Une bombe a explosé mercredi, dans le bureau du procureur de Bolzano. Il s'agissait d'une bombe de fabrication artisanale. L'explosion n'a fait aucune victime.

● New York. — Le Conseil de sécurité a rejeté la résolution jordano-marienne qui condamnait Israël pour le bombardement de représailles du 14 juillet contre des objectifs syriens. La résolution n'a obtenu que six voix, neuf étant requises par le règlement. Il y a eu huit abstentions et pas d'opposition. Ont voté pour la résolution: Jordanie, Mali, URSS, Bulgarie, Nigeria, Ouganda. Se sont abstenus: Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Chine nationaliste, Argentine, Japon, Nouvelle-Zélande.

● Alicante. — Waldemar Wohlfahrt, arrêté récemment alors qu'on le soupçonnait d'être le « vampire de l'autoroute » de Karlsruhe, a été remis en liberté, hier après midi.

● Montevideo — M. Alberto Heber, président du Conseil du Gouvernement uruguayen, (président de la république) a provisoirement abandonné ses fonctions.

● Saint-Marin. — Mardi, le Gouvernement de Saint-Marin, la plus petite république du monde, a démissionné, le Parlement lui ayant refusé la confiance. Les chrétiens-démocrates, qui ont la majorité dans le gouvernement de coalition, ont réclamé le vote de confiance parce qu'une motion déposée par l'opposition sur l'abolition du vote postal avait été adoptée.

● Berlin. — La police a dû intervenir, mardi soir, dans un cinéma de Berlin-Ouest, où l'on projetait le film « Africa Addio », de l'Italien Jacopetti, des incidents s'étant produits lors de la projection. De nombreux spectateurs, parmi lesquels des Africains, réclamèrent l'interruption du film.

● Camberra. — Le ministre de l'Air australien, M. Howsen, a déclaré que 20 des 39 avions Mirage appartenant aux forces aériennes australiennes peuvent à nouveau voler. Rappelons que ces avions avaient été soumis à de sérieux contrôles dès lundi, à la suite de la chute d'un de ces appareils.

● Managua. — Le président du Nicaragua, M. René Schick Gutiérrez, est décédé mercredi à Managua, des suites d'une crise cardiaque.

M. Lorenzo Guerrero, premier vice-président du Nicaragua, a été désigné à l'unanimité du Congrès, président de la République, en remplacement de M. Schick, jusqu'au mois de juin 1967.

LE BILLET DE JULES HUMBERT-DROZ

Vers l'unité socialiste en Italie



Le Parti socialiste italien de Nenni et le Parti social-démocrate de Saragat ont enfin décidé de réaliser leur fusion. Un congrès d'unité doit avoir lieu en octobre; les statuts et le programme du grand parti socialiste italien qui va sortir de cette fusion ont été élaborés par une commission mixte et sont actuellement soumis à l'examen des deux partis. Il est maintenant probable que cette unification ne sera plus entravée. Les deux partis font partie de la même coalition gouvernementale du centre-gauche avec les démocrates-chrétiens et les républicains.

Les dernières élections provinciales et communales ont démontré une montée en flèche des social-démocrates, ce qui a contribué à faire tomber les résistances au sein du Parti socialiste dont l'aile gauche s'était déjà séparée lors de l'entrée des représentants socialistes au gouvernement.

La fusion se réalisera entre deux partis ouvriers, deux autres restent en dehors de cette unification: le Parti communiste et la gauche socialiste qui abandonnera le parti de Nenni sans adhérer au Parti communiste.

Les communistes sont opposés à la fusion des socialistes. Ils l'ont combattue, sans succès. Ils ont profité depuis la scission de Livourne en 1921 des dissensions du mouvement socialiste, ils les entretenaient, les suscitaient et les attisaient grâce à une savante infiltration dans les rangs du parti de Nenni qui eut depuis la scission une aile téléguisée par le Parti communiste. La dernière scission provoquée par Basso a affaibli cette fraction pro-communiste. Le Parti communiste redoute surtout l'influence que pourra prendre dans la

vie politique italienne un grand parti socialiste, démocrate et dynamique. Depuis les élections de juin dernier, d'autres symptômes sont venus confirmer la baisse d'influence des communistes dans la classe ouvrière, au profit des social-démocrates. Les premiers résultats des élections des conseils d'entreprise dans les grandes usines du nord de l'Italie doivent inquiéter les chefs communistes. La CGT, sous influence communiste et la CGIL chrétienne subissent des pertes importantes tandis que l'UIL social-démocrate gagne du terrain. Dans l'importante entreprise Olivetti de Milan, la CGT communiste est tombée de 44,2% à 23%, les social-démocrates passaient de 36,6% à 57% tandis que les chrétiens restaient stationnaires. L'entreprise Magneti Marelli de Sesto San Giovanni qui est considérée comme une forteresse communiste donne encore une majorité aux communistes, mais réduite de 57,2% à 54%. Les syndicats chrétiens perdent aussi 3% et le syndicat social-démocrate passe de 8,5% à 15%. Dans une autre forteresse communiste des environs de Milan, Breda-Fucine, les communistes perdent 1% des voix mais les social-démocrates passent de 4,3% à 10%. Les chrétiens régressant de 27,6% à 23%.

Ce ne sont que les premiers résultats connus mais ils démontrent une même tendance. Les mouvements continus de grève en Italie fatiguent les ouvriers parce que c'est une gymnastique révolutionnaire qui n'aboutit qu'à durcir les positions du patronat.

D'autre part, les communistes en s'opposant à la réunification des forces socialistes vont à l'encontre d'une tendance générale de la classe ouvrière vers l'unité. L'an dernier un des secrétaires du Parti communiste,

Amendola, avait proposé une réunification de tout le mouvement ouvrier dans un seul parti. Les durs du parti se sont opposés à cette proposition et le dernier congrès du Parti communiste italien a enterré la proposition Amendola. Le Parti communiste veut bien unifier le mouvement ouvrier, mais sous sa direction. On sait comment se réalisera une telle unification en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Hongrie, en Roumanie et en Allemagne de l'Est, c'est une simple absorption des socialistes par les partis communistes.

La charte d'unification des partis socialistes italiens qu'a publiée la « Sentinelle-Le Peuple » le 2 août, prévoit que le parti unifié ne collaborera pas avec le Parti communiste. Les communistes redoutent l'isolement auquel les condamne cette décision. Les socialistes nenniens qui sont encore membres de la CGT risquent fort de passer au syndicat social-démocrate, si la tendance manifestée dans les usines se confirme. Pour le moment, dans les communes et les provinces où les élections ont eu lieu au début de juin, les autorités de front unique socialo-communiste, se dissolvent pour former des autorités centre-gauche. Éliminés des autorités communales et provinciales qui leur attirait une forte clientèle électorale, les communistes risquent de perdre des sièges lors des prochaines élections.

Le Parti socialiste unifié a le vent dans les voiles. Puisse-t-il utiliser cette situation favorable pour améliorer le niveau de vie des travailleurs italiens et opérer des transformations de structure qui achèment l'Italie vers une démocratie économique et sociale.

Jules HUMBERT-DROZ.

POSITIONS SOCIALISTES

Entre ses voyages à Moscou et à Washington, Harold Wilson a reçu

Pietro Nenni. « Le vice-président du Conseil d'Italie chez le premier ministre de Grande-Bretagne » titraient les journaux. Pour nous, un socialiste rencontrait un socialiste.

Thèmes des entretiens: l'Europe, les rapports Est-Ouest, la paix. Pas de communiqué. Il n'y a là aucun mystère. Nenni assistait au récent congrès de l'Internationale, à Stockholm. Comme nos camarades du PSDI il est d'esprit et de cœur avec nous tous. Wilson, lui aussi, a toujours été socialiste, tout d'une pièce. L'un et l'autre se soucient moins de l'opinion de ceux qu'ils combattent que de la confiance de ceux qui les soutiennent.

Il suffit d'ailleurs de songer à tout ce qui unit les travailleurs en Angleterre et sur le continent pour que se précisent, dans des situations différentes, les objectifs des deux leaders.

Les situations sont différentes, mais il existe, sur le plan personnel, des similitudes.

Tout dirigeant socialiste qui prend un haut poste dans l'Etat doit s'attendre à payer sa rançon au régime.

Pour Harold Wilson, la note a été particulièrement lourde. Quatorze ans de gestion conservatrice avaient mis la Grande-Bretagne au bord de la banqueroute. L'inventaire a révélé un passif énorme. Fallait-il lâcher tout? Wilson a repris la tradition de Stafford Cripps: celle de la rigueur et du courage. Les restrictions seront dures, et le succès n'est pas assuré.

Mais la population aurait encore plus à souffrir d'une dévaluation. Il n'y a

que des irresponsables pour miser sur le pire.

Nenni avait agi de même, quand les finances italiennes firent les frais d'une politique économique mal adaptée à la politique sociale.

Il a eu du mérite de tenir bon, malgré les défections, à travers les crises. Il n'a pas changé depuis le jour où, ministre des Affaires étrangères, en 1947, il s'exprimait tout entier dans ce cri: « Non, je ne suis pas avant tout un homme de gouvernement! Je suis un militant de la classe ouvrière! » Peu après, il démissionnait. Il n'a pas changé, mais il a compris qu'à certains moments la voie qui mène au socialisme passe par le pouvoir, comme elle passe par l'union des forces démocratiques au sein d'un seul parti.

En Italie comme en Angleterre, une condition s'impose: c'est que les nécessités de l'heure ne fassent jamais perdre de vue les objectifs de toujours. A Rome, les socialistes n'ont pas cédé sur la question de l'école. A Londres, les mesures d'austérité n'ont pas retardé d'un jour le second débat parlementaire sur la nationalisation de l'acier.

Qu'il s'agisse de la construction européenne ou des rapports entre l'Ouest et l'Est, les positions socialistes sont nettes.

Nous ne sommes ni des « euro-péistes » inconditionnels ni des pacifistes bêtards.

Deux choses caractérisent une politique internationale authentiquement socialiste:

— la conviction qu'à long terme, ni l'Europe ni la paix ne se feront sous l'égide capitaliste;

— la volonté de créer, par-dessus toutes les frontières, une solidarité sociale qui dépasse les intérêts nationaux et les alliances d'Etats.

Le capitalisme, ses heurs et malheurs, ses méfaits et ses forfaits: il n'est pas un « progressiste » qui, à l'occasion, ne vitupère à ce sujet. Mais affirmer constamment, dans les assemblées délibérantes et les groupements consultatifs, la nécessité de changer l'Europe des cartels en une démocratie sans barrières intérieures, où les droits du travail l'emportent sur la puissance du capital: c'est une tout autre affaire! De même que de dénoncer, en toute circonstance, le rôle néfaste du capitalisme dans la précarité de la paix, la course aux armements et la misère croissante du tiers monde.

Une politique socialiste ainsi orientée, un Nenni, un Wilson sont hommes à la mener, bien qu'ils ne soient pas entièrement leurs maîtres, et il n'est pas douteux que si, demain, la Fédération démocratique et socialiste en France et la social-démocratie en Allemagne s'établissent au pouvoir, l'Europe et la paix seront servies dans le même esprit.

Quant au dépassement des intérêts nationaux et de la politique des blocs, tout ce que nous savons du premier britannique et du vice-président du Conseil d'Italie atteste qu'avec plus de pragmatisme chez l'un et d'ardeur révolutionnaire chez l'autre, l'idée qui domine tout peut s'exprimer dans les termes que voici.

Alors que les politiques européennes restent encore figées dans les alliances et les antagonismes de 1950, la vie des peuples s'est profondément transformée. Les générations qui arrivent à l'âge d'homme ont les regards fixés sur l'avenir. Elles laissent le passé mort enterrer ses victimes. Elles ressentent le contraste de conservatismes désuets et d'une évolution toujours plus rapide et plus vaste. Une solidarité sociale élargie est ainsi en train de rassembler des millions d'Européens de moins de trente ans.

Les particularismes nationaux retardent sur les nécessités et les mentalités. Des forces neuves apparaissent et s'organisent, qui feront éclater les vieux cadres et les coalitions d'intérêts que protègent des politiques périmées.

Aussi gardons-nous dans le socialisme international une confiance invincible.

(Tiré du « Peuple » de Bruxelles.)
Victor LAROCK.

L'AFFAIRE DES CHINOIS DE LA HAYE

Le Ministère néerlandais des affaires étrangères a annoncé mercredi que le visa des huit techniciens chinois qui sont restés à l'ambassade de Chine à La Haye à la suite de la mort mystérieuse d'un de leur collègue le mois dernier, ne serait pas renouvelé. Les visas arrivaient à échéance mercredi à minuit. On ignore ce qu'il adviendra des techniciens passé ce délai. Un communiqué du Ministère des affaires étrangères souligne que les Pays-Bas insistent pour procéder à l'interrogatoire des techniciens au sujet de la mort de leur collègue Hsu Tsu-tsai. A la suite de ce décès survenu le 17 juillet, le

chargé d'affaires de Chine à La Haye avait été expulsé par le gouvernement néerlandais et son adjoint à La Haye a refusé de donner suite à l'assignation de techniciens.

La police qui ne désire pas le départ des huit techniciens, surveille le bâtiment de la représentation chinoise et a donné l'ordre à tous les postes frontière d'empêcher les Chinois de franchir la frontière. L'adjoint du chargé d'affaires a déclaré que la mort de Hsu Tsu-tsai a été provoquée par « les activités du service secret américain », dont les agents ont poussé le malheureux à désertir.